

22

SEP
2022

Infrastructures / Office cantonal des transports

Enquête publique de réglementation du trafic - Chemin du Grand-Donzel - hauteur du n° 16 - Commune de Veyrier

Enquête publique numéro 6873

Objet : Stationnement

Par son courriel du 5 septembre 2022, le représentant des propriétaires des parcelles 2781 et 2782 sises Veyrier, nous demande d'étendre l'interdiction de stationner sur l'entier de ces dernières à savoir du côté pair du chemin de Grand-Donzel, à hauteur du n°16. Il convient, dès lors, de réglementer cette prescription au moyen de la signalisation nécessaire.

Le présent avis constitue une publication d'enquête publique de réglementation locale du trafic, au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987, et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports, tél. 022 546 78 00.